



De la déclinaison du PRA Pies-grièches en Lorraine...

...À la mise en œuvre d'un
AMI-TVB

Journée des animateurs PRA
23/01/2019

(2014-2020)

Communauté de communes



DIRECTION RÉGIONALE
DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DU LOGEMENT
GRAND EST





PRA Pies-grièches en Lorraine

- 2014 à 2017 : 4 ans de suivi permettant de bien identifier le noyau restant de Pie-grièche à tête rousse





PRA Pies-grièches en Lorraine

- Inféodée aux vergers hautes-tiges pâturés en Lorraine, cette espèce est menacée par la disparition de son habitat (abandon des pratiques, destruction, retournement...)

Comment agir concrètement à sa préservation, quels outils mettre en œuvre ?





GIEE ?

2017 : Réflexion quant aux outils

- Mobiliser des agriculteurs autour d'un GIEE mettant en œuvre des pratiques agricoles respectueuses des espèces, de l'environnement.



→ un levier peu efficace ne mobilisant que très peu de financements



AMI-TVB : première tentative

- Montage d'un dossier de candidature AMI-TVB axé sur la préservation de la *Pie-grièche à tête rousse* et la *Chevêche d'Athéna*, basée sur le respect d'une charte des bonnes pratiques
- Sur l'ensemble des communes concernées par sa présence sur les 2 CC
- Restauration et plantation de vergers, *valorisation de la filière fruitière locale*, préconisations sur les traitements vermifuges, sensibilisation, *suivi d'espèces* ...



AMI-TVB : premier refus

- Deux remarques principales nous avaient été faites pour nous aider à remodeler le dossier :
 - Une entrée **espèce** à modifier et à réorienter exclusivement vers la préservation de l'ensemble des **habitats** fréquentés par la Pie-grièche à tête rousse et la Chevêche d'Athéna
 - Une **identification** plus précise des communes, CC, propriétaires privés **adhérents** au projet en amont de la demande financement



ABI de la CCPCST

- Rapprochement avec la CCPCST :
 - concernée par la présence de PGTR
 - motivée à valoriser son ABI réalisé entre 2013 et 2015, et dont les actions fléchées recoupaient celles de notre projet
- Identification de plusieurs communes, **agriculteurs** et particuliers souhaitant s'investir dans le projet, notamment un groupement **d'Agroforesterie**
- Premier Conventionnement 2018
- → dépôt du dossier AMI-TVb révisé en mars 2018

Préservation et création de linéaires de haies

Forte

Protection et gestion des zones de coteaux et vergers

Forte

Territoire ciblé



Présence avérée ou historique de Pie-grèche à tête rousse

Communes pressenties pour le projet AMI-TVB initialement

Communauté de communes du Pays de Colombey et du Sud Tolois



AMI-TVB, enfin accepté

- Le dossier est finalement accepté, basé notamment sur un financement multi-partites du projet :
 - financeurs AMI-TVB
 - CD54
 - CCPCST
 - LOANA



→ plus de 9 mois de travail en amont, souvent à 2, aux frais de l'association



Actions validées

- Obtention du financement du projet de 2018 jusqu'à fin 2020 :
 - Prise en compte des continuités écologiques au cours de l'élaboration du **PLUi** de la CC
 - Appui des communes lors de la réalisation des zonages et tramages
 - Classification en N-écologique
 - Orientation du règlement
 - ...
 - Respect d'une **charte** des bonnes pratiques :
 - Entretien des vergers et haies
 - Mise en place de pâturage
 - Préconisations d'utilisation des vermifuges
 - Mise en place de kits anti-noyades



Actions validées

- **Plantation** de 420 fruitiers et 2800 arbustes
- Restauration/recréation des **mares**
- Restauration de **pelouses** calcicoles
- Restauration de **voies ferrées** désaffectées
- Animations de sensibilisation
- Formations...

• **Permettant d'engager un CDD sur trois ans**



Merci de votre attention !



AVEZ VOUS DES QUESTIONS ?